



Commune de MAILLEBOIS

ANNÉE

2015

N° 139

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

A
U

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Christian Maisons, Maire.

Présents : M. Maisons Christian, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Bouillon Nathalie, Mme Pierrot Delphine, M. Caré François, M. De Boisanger Arnaud, M. Palat Laurent, M. Alleaume Jean-Paul, M. Merlet Philippe.

Absents excusés : Mme Jubi Joséphine (pouvoir à Mme Chiron), Mme Girard Danielle (pouvoir à M. Maisons), M. Vandeveld Ivo.

Secrétaire : M. Merlet Philippe

Compte-rendu de la séance précédente : Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour, la demande de retrait de la commune de Maillebois du SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Thimert) et la vente éventuelle d'une parcelle du terrain à côté du local communal (future Maison d'Assistants Maternelles) à Blévy.

Le conseil municipal accepte.

Décision modificative du budget investissement Eau et Assainissement.

M. le Maire : les travaux pour sécuriser le périmètre de la station du Gord sont terminés, il est nécessaire de transférer les lignes budgétaires comme suit :
15 000 € du compte 2315 au compte 213. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Nomination de nouveaux délégués

M. le Maire donne lecture de la lettre de démission de Mme Garnier Géraldine

M. le Maire : cette démission et le décès de M. Jean-Louis Le Flohic nous imposent de revoir la répartition dans les commissions et les syndicats.

Commission Communication : Isabelle Chiron, Delphine Pierrot, Françoise Hardy, Ivo Vandeveld, Philippe Merlet

Commission Travaux : Françoise Hardy, Joséphine Jubi, Isabelle Chiron, Danielle Girard, Jean-Paul Alleaume.

Commission Urbanisme et Patrimoine : Nathalie Bouillon, Danielle Girard, Isabelle Chiron, Jean Paul Alleaume, Ivo Vandeveld, Philippe Merlet.

Commission Scolaire : Delphine Pierrot, Nathalie Bouillon, Joséphine Jubi, Danielle Girard, Isabelle Chiron.

Syndicat Intercommunal du Thymerais (SIT) : Isabelle Chiron, Joséphine Jubi.

Syndicat Intercommunal de Transport des Elèves de Dreux (SITED) : Isabelle Chiron, Françoise Hardy.

Syndicat Intercommunal de la vallée de la Blaise (SIVB) : Jean Paul Alleaume, Arnaud De Boisanger.

Fonds de solidarité logement

M. le Maire : tous les ans, nous devons valider une contribution pour le fonds de solidarité logement à la demande du conseil départemental. La contribution est de 3 € par logement.

Nous avons 23 logements sociaux sur la commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

F
I
L
L

D
E

L
A

B
L
A
I
S
E

Aménagement de la place de l'église à Dampierre sur Blévy

M. le Maire expose le projet, le but étant de valoriser la place de l'église en paysageant les abords, en connectant l'église et le petit étang par une promenade. Après étude et acceptation de la région, celle-ci est prête à nous subventionner. Des réunions ont déjà eu lieu avec les riverains. À ce jour, nous avons quelques bases sur le projet et son aspect financier. Un dossier a été élaboré et financé par l'agglo de Dreux en collaboration avec le cabinet « La Fabrique du Lieu ».

Le conseil demande l'estimation.

M. le Maire : la première estimation est de 85 000 €, nous pouvons prétendre à 70 % de subventions : 30 % de la région, 10 000 € de la réserve parlementaire de M. Marleix, 7.300€ du FDAIC (sur trois ans)

Reste à la charge de la commune sur cette estimation non définitive : 27 500 €

Débat :

Le conseil : la somme n'est pas négligeable et n'est pas prioritaire.

M. Caré demande la prudence budgétaire

Le conseil est favorable à l'embellissement de nos villages mais partage les craintes sur le futur coût financier.

M. le Maire propose de chercher des subventions supplémentaires et de poursuivre l'étude du projet jusqu'à estimation plus précise du coût.

M. Palat : dans le projet il faut prévoir les réseaux enterrés

M. le Maire prend en compte tous ces avis et propose de poursuivre l'étude topographique à 800 € hors taxes ainsi que l'esquisse et l'analyse précise des coûts par un architecte pour la somme de 1940 € hors taxes.

M. Caré réproouve le projet.

Vote sur le projet de lancement de l'étude (topographie et estimation)

Deux voix contre: M. Caré et M. Palat

Le conseil municipal affirme que le budget définitif sera décideur.

M. le Maire donne lecture d'une demande de proposition d'achat de la sente communale entre les parcelles de MM. Dorise et Zyiar à Blévy. M. le Maire proposera cette parcelle à l'ensemble des riverains.

Le conseil est d'accord pour la vente, M. le Maire se renseigne auprès du notaire Maître Ronzier. La vente sera finalisée au cours d'un prochain conseil municipal.

Vente sente communale à Blévy : le conseil municipal accepte, M. le Maire demandera des renseignements complémentaires au notaire qui sera chargé de la vente.

Vente d'une parcelle de terrain communal sur le terrain de la future MAM.

M. le Maire présente une demande d'achat d'un habitant limitrophe au terrain communal du futur local de la maison d'assistantes maternelles. Le conseil refuse à l'unanimité la vente de cette parcelle.

Création d'un poste d'adjoint technique de première classe.

M. le Maire informe qu'un des employés municipaux a été promu au choix dans le grade d'adjoint technique de première classe. De ce fait, il faut faire évoluer le poste pour que cet agent puisse bénéficier de son avancement. Le poste est validé avec une abstention : M. Merlet.

Retrait de la commune de Maillebois du Syndicat d'assainissement de Thimert.

M. le Maire : cette appartenance n'a plus de raison d'être depuis des années.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le retrait de la commune.

M. le Maire : nous devons aussi valider le retrait de 3 autres communes : Châteauneuf en Thymerais, Fontaine les Ribouts et Puiseux.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Questions diverses.

M. le Maire donne lecture d'une lettre reçue sur le stationnement gênant dans le centre de Blévy, route de Dreux (M. Poher).

Le conseil prend en compte la problématique du stationnement et de la vitesse excessive au cœur du village.

Une étude sera menée par la commission des travaux.

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la directrice des écoles sur le budget de fonctionnement. Le budget scolaire 2015 ayant été revu à la baisse, un défaut d'information entraîne un souci d'approvisionnement pour certaines fournitures en fin d'année.

Un courrier sera envoyé à la directrice afin de limiter au strict minimum les achats de fin d'année. Néanmoins, pour cette année, à titre exceptionnel, il faudra veiller à ne pas pénaliser les enfants, même si le budget est dépassé.

M. le Maire : Il est nécessaire de fixer le montant du bail pour la future maison d'assistantes maternelles, il propose un montant de 420 € par mois à compter du 1^{er} novembre 2015. L'indice de référence et d'indexation sera celui de l'indice de référence des loyers.

Le conseil valide à l'unanimité le montant du loyer et autorise M. le Maire à signer le bail.

Tour de table

M. le Maire informe que l'été a été chargé en travaux sur la mairie et La Poste. À ce jour, il reste encore à changer les fenêtres, comme cela était prévu au devis. Cette opération sera réalisée dans les prochains jours.

Mme Hardy : Il faut prévoir de l'enrobé noir et du rouge si possible.

Les travaux sur le pont Saint Jacques à l'entrée de Maillebois sont en cours, renforcement et reprise des côtés.

M. De Boisanger : Sait-on si la viande servie à la cantine est d'origine France ?

M. le Maire : Nous allons nous renseigner auprès de la société prestataire « ANSAMBLE »

M. De boisanger : Avons-nous été contactés par des associations ou les services de l'état pour l'accueil de réfugiés ?

M. le Maire : Oui, par les services de l'état seulement. La commune de Maillebois n'a pas de structure adaptée et de logement pour accueillir des réfugiés.

M. Palat : les arbres empiètent sérieusement sur le chemin de La Leu et le chemin Saint Germain. Ils sont sur la voie publique donc à notre charge.

M. le Maire : Les employés communaux iront voir.

L'élagage des arbres et des haies qui empiètent et obstruent la voie publique est un problème sur la commune. Les procédures de mise en demeure sont lourdes et coûteuses, néanmoins il demande à l'ensemble des administrés de faire preuve de civisme.

M. Alleaume : La commission Assainissement de Dreux Agglomération met en place des contrôles d'assainissement sur les communes de l'ex-canton de Châteauneuf.

L'objectif est de vérifier le bon fonctionnement des assainissements individuels.

Si l'installation est conforme, le contrôle s'effectue tous les 6 ans.

Si l'installation est non conforme, le contrôle s'effectuera tous les 4 ans.

Une réunion d'information pour les personnes concernées sera programmée.

Les volontaires pour une mise aux normes et une aide financière peuvent se manifester auprès du Spanc de Dreux.

Mme Pierrot : L'abri de bus, rue du Vivier, a-t-il été nettoyé ?

Mme Hardy : Oui avec de la javel, mais cela sent toujours. Encore une fois, les gens doivent faire preuve de civisme.

Mme Pierrot : peut-on faire quelque chose pour les pigeons sous le préau, à côté des toilettes de l'école de Blévy ?

M. le Maire : les pigeons sont un souci, les employés communaux vont nettoyer.

Mme Pierrot : Les jeux dans la cour de l'école de Maillebois sont réparés.

M. Le Maire : Il faut faire passer la commission sécurité et de ce fait, il y a fort à croire que ceux-ci seront démontés.

M. Merlet : les journées du patrimoine ont été un succès pour l'église de Blévy environ 150 visiteurs et le clocher a été très apprécié. Le Gospel a été également apprécié par environ 40 personnes.

Il remercie l'ensemble des bénévoles pour leur aide précieuse qui a permis la réouverture de l'église. Il reste encore à faire et les travaux vont continuer.

L'abbé Monnier a validé la reprise des offices de Pâques à la Toussaint dès 2016.

Dès à présent, les offices pour les mariages, baptêmes et décès peuvent être rendus dans l'église.

Le local de la Maison d'Assistantes Maternelles est toujours en travaux, les peintures sont en cours et le budget est tenu.

QUELQUES DATES À RETENIR

28 et 29 novembre

TÉLÉTHON à Maillebois

6 décembre

Repas dansant organisé par le comité des fêtes

13 décembre

Arbre de Noël pour les enfants des écoles

Bibliothèque Maillebois

NOUVEAUX HORAIRES

MARDI

15 h 45/16 h 30 moment du conte

16 h 30/17 h 30 accueil tout public

1er mardi du mois : 11 h 00/11 h 30

« tout p'tits lecteurs »

SAMEDI

11 h 00 / 12 h 00 Accueil tout public

1er samedi du mois 10 h 30 / 11 h 00

« tout p'tits lecteurs »

Accueil « tout P'tits lecteurs »

(3 mois à 2 ans non scolarisés)

Calendrier 2015/2016

Mardi 11h00/11h30 samedi 10h30/11h00

Octobre : mardi 6 et samedi 10

Novembre : mardi 3 et samedi 7

Décembre : mardi 1 samedi 5

Janvier : mardi 5 et samedi 9

Février : mardi 2 et samedi 6

Mars : mardi 1er et samedi 5

Avril : mardi 5 et samedi 9

mai : mardi 3 et samedi 7

Juin : mardi 7 et samedi 11

Pas d'accueil pendant les grandes vacances

Les enfants (volontaires) de la garderie seront également accueillis le mardi de 15 h 45 à 16 h 30

Vous avez besoin de vous déplacer : PENSEZ au TAD : transport à la demande. On vient vous chercher, on vous ramène pour un tarif modique... Contactez le : 0 825 00 28 29 (prix d'un appel local)

ATTENTION.....

- la végétation empiète sur nos rues, pensez à couper vos haies et tailler vos arbres. Cela peut éviter des accidents (vous êtes responsable), merci de faire preuve de civisme...
- La vitesse est trop élevée dans nos villages, pensez à vos enfants, à nos enfants...
- après un accident, il est trop tard..

Beaucoup d'habitants de notre commune roulent trop vite...n'attendons pas les sanctions.